

10 BONNES RAISONS POUR NE PAS SE SYNDIQUER (*)

RAISON 1 : LES SYNDICATS, C'EST RINGARD !

Si vous pensez que les syndicats ne sont pas adaptés aux problèmes de notre époque, alors **il ne tient qu'à vous pour que ça change.**

Comment ? Eh bien la meilleure façon c'est d'y adhérer en masse et ainsi vous aurez tout le poids nécessaire pour modifier ce que vous trouvez ringard.

Et croyez-le ou non, à la **CFE CGC RATP**, nous sommes preneurs !

RAISON 2 : JE N'AI PAS LE TEMPS

C'est sûr, on n'a jamais le temps. Sauf que, **quand on a un problème, on est content de trouver un syndicaliste qui a le temps de vous aider.**

Au fait, vous êtes-vous demandé comment, il fait, lui, pour le trouver, ce temps qu'il vous consacre ?

RAISON 3 : CELA RISQUE DE NUIRE A MA CARRIERE

La seule chose qui puisse nuire à une carrière, c'est le manque de compétences ou la faute professionnelle. Si vous vivez honnêtement votre appartenance syndicale et votre rôle de syndicaliste, comme c'est la règle à la **CFE CGC RATP**, personne ne vous en fera grief, au contraire.

RAISON 4 : JE PREFERE TRAITER AVEC MA HIERARCHIE

Tant mieux, il se peut que la hiérarchie en question refuse de vous écouter ou vous écoute sans vous entendre. Dans ces cas-là, rappelez-vous que l'union fait la force et ce n'est pas qu'une devise sur les armoiries de la Belgique

RAISON 5 : C'EST TROP CHER

La cotisation à un syndicat, c'est comme une assurance auto : ça coûte cher jusqu'au jour où on a un accident. Et dans la vie professionnelle, qui peut jurer qu'il n'aura pas d'accident ?

Alors quand on peut assurer une auto, on peut assurer sa propre personne pour moins cher en se syndiquant (**la cotisation annuelle à la CFE CGC RATP est de 135 € pour un cadre, 90 € pour un agent de maîtrise ou un technicien supérieur. La primo adhésion est à 50 % de ces montants**).

D'autant plus que la cotisation syndicale, elle, est déductible des impôts à 66 %.



(*) d'après une idée originale du SMIDDEF CFE CGC

Syndicat C.F.E.-CGC Groupe RATP
21, square Saint Charles 75012 PARIS

Téléphone: 01 58 76 80 00
Télécopie: 01 58 76 80 87

Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com

**JE SOUTIENS LA CFE CGC RATP
EN ADHERANT
WWW.CFE-CGC-RATP.COM**

RAISON 6 : LES SYNDICATS SONT POLITISES :

La **CFE CGC RATP**, pour ne parler que d'elle, **défend les intérêts professionnels et sociaux des salariés qu'elle représente**, par ses compétences économiques et sociales **à l'exclusion de toute considération politique (comme d'ailleurs philosophique et religieuse)**. Nos militants viennent d'horizons différents et la ligne d'un gouvernement n'a jamais été un frein pour lui dire ses quatre vérités, quand nous estimons sa politique néfaste pour le salarié.

RAISON 7 : DEFILER DANS LA RUE, CELA NE ME DIT RIEN

A nous non plus. Et vous seriez bien surpris de savoir qu'un syndicat emploie ses délégués à bien d'autres missions : juge prud'homal, conseiller du salarié, administrateur salarié, etc. Voilà quelques rôles pour lesquels la CFE CGC RATP est mise à contribution.



RAISON 8 : LES SYNDICATS TRADITIONNELS SONT TROP MOUS

Ce n'est pas dans nos habitudes de casser, de séquestrer, de conspuer patrons et ministres en les mettant dans le « tous pourris ». A la **CFE CGC RATP**, nous **préférons construire sur la base d'une argumentation solide et pragmatique**. Car, une fois que nous nous sommes bien défoulés à tout casser, il n'est pas sûr du tout que nous soyons en meilleure situation ensuite.

RAISON 9 : JE NE VEUX PAS M'ENGAGER

Quelle tentation de se dire : « je suis au-dessus de la mêlée ! ». Mais c'est trop tard, dès la signature de votre contrat de travail, vous vous êtes engagé. Après, **vous avez le choix entre subir sans broncher ou vous associer à ceux qui se sont donnés le moyen de réagir** et d'agir ensemble dans les situations difficiles.

RAISON 10 : CE SONT LES LEADERS QUI DECIDENT ET LA BASE DOIT EXECUTER

A la **CFE CGC RATP**, nous ne sommes pas un syndicat où des chefs balancent des mots d'ordre que la base militante doit appliquer sans discuter et sans réfléchir. **Les armes favorites de la CFE CGC RATP** que sont **le dialogue, le compromis, la concertation et la négociation**, et qui ont permis de gagner bien des combats (Tick'Epargne en est le dernier exemple), font foi au sein même du fonctionnement de notre organisation. Mais si vous préférez croire le contraire, vous êtes libres !

Si à la lecture de ces dix raisons, vous avez esquissé au moins un sourire, si vous vous êtes dit une seule fois « ils ont raison » ou si vous vous êtes laissé aller à penser « se syndiquer, tiens Et, pourquoi pas ? ».

Alors, il est temps d'avoir une discussion avec votre délégué CFE CGC RATP en nous contactant soit par téléphone au (01 587) 68000 soit par courriel adressé à contact@cfe-cgc-ratp.com

**CFE-CGC
..... et si c'était la bonne idée !**